

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

BLACK-ROT

De nouvelles taches observées. Les conditions seront encore favorables cette semaine. Soyez attentifs à la météo.

MILDIU

De nouveaux symptômes. Des contaminations épidémiques ont pu avoir lieu. Elles seront encore possibles ces prochains jours. La pression est maintenant forte. Soyez vigilants et attentifs aux prévisions météo.

OIDIUM

Le stade de sensibilité est atteint. Soyez vigilant sur les parcelles sensibles.

VERS DE LA GRAPPE

Peu de piégeage cette semaine. Selon le modèle, le vol est terminé. Nous serions au stade L3.



Directeur de publication :
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Chambres d'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTO

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.



Note Nationale
Biodiversité



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique développée par le Bulletin de Santé du Végétal.
Elle propose 2 pages de synthèses munies de liens web, sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.



Consultez et/ou téléchargez la **Note Nationale Biodiversité - Oiseaux** en vous rendant sur la page [Ecophytopic](https://ecophytopic.fr)

METEO

La météo a été perturbée cette semaine encore. Nous avons eu à faire face à des alternances de pluies et de soleil. Les cumuls de pluie sont parfois très importants. Les températures sont restées relativement fraîches pour la saison.

• Prévisions du 22 mai au 26 mai 2024 (Source Météo France)

	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	Dimanche 26
Températures	11-19	11-20	12-19	10-24	13-26
Tendances					

Le climat de cette semaine doit être mitigé, mais relativement sec. A noter que les températures devraient remonter cette fin de semaine.

STADES PHENOLOGIQUES

Les stades phénologiques ne se succèdent pas bien vite, du fait des températures relativement basses.

Les vignes gelées commencent à présenter des bourgeons éclatés avec les premières feuilles étalées. Le redémarrage ne date pas de cette semaine, mais se montre plus franc aujourd'hui. Sur les rameaux partiellement gelés, ce sont des entre cœurs qui se développent.

La gestion d'un parcellaire hétérogène, lorsqu'il y a sur une même exploitation des parcelles gelées et non gelées, demande une attention particulière, dans la mesure où les problématiques sont différentes. Restez vigilants.

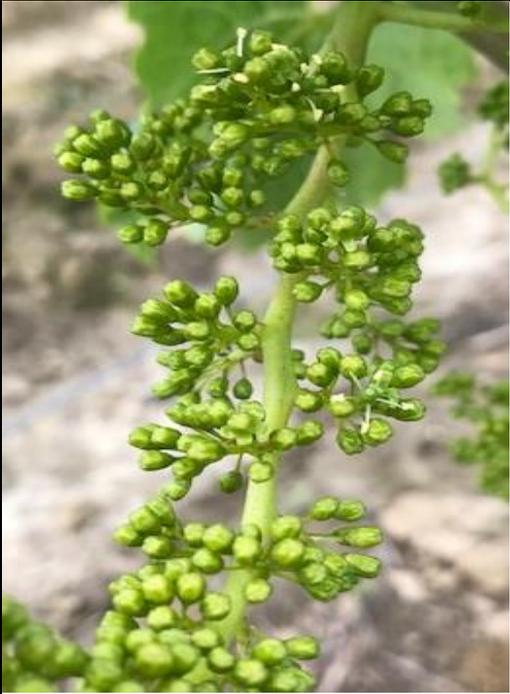
Vignoble de Fronton :

	FEUILLES		GRAPPES	
	6/7 feuilles Étalées	8/9 feuilles Étalées	Boutons floraux séparés	Début Floraison
Gamay				
Muscat				
Négrette				
Syrah				
Cabernet				
Cot				
Colombard				

Vignobles du Brulhois, St Sardos et Quercy

	FEUILLES	GRAPPES		
	8/9 feuilles Étalées	Grappes visibles	Grappes séparées/ Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés
Muscadelle				
Chardonnay				
Merlot				
Tannat				
Cabernet Franc				
Muscat				
Manseng				

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

		
Stades BBCH	57	61
Descriptif des stades	Boutons floraux séparés	Début floraison

BLACK ROT (*GUIGNARDIA BIDWELLII*)

Situation au vignoble

De nouvelles taches observées sur témoin non traité, en lien avec les pluies de début mai. Comme annoncé, le contexte météorologique a été très favorable au Black Rot. Les fortes précipitations jusqu'à ces derniers jours sont probablement à l'origine de nouveaux symptômes observables d'ici la fin du mois de mai à début juin.

Évaluation du risque : La météo sera encore très favorable au développement du Black Rot cette de semaine. Le risque sera présent à chaque précipitation. La gestion du risque doit être très rigoureuse.



Symptôme de Black Rot sur feuille – Crédit Romain COGO/Vinovalie

Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire : Un épamprage/ébourgeonnage précoce favorise l'aération de la souche et limite le développement du Black Rot.

Ne pas confondre

A cette période, des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits désherbants peuvent apparaître. Afin de confirmer de manière formelle un symptôme de black-rot, il faut attendre l'apparition des pycnides (petits points violets) à la surface des taches soit en laissant la feuille au champ, soit en la mettant en chambre humide.



De gauche à droite : Taches de black-rot sur feuilles (Photo Ephytia) - Phytotoxicité d'épamprage chimique (Photo CA81)
Dégâts de désherbant (Photo CA82)

MILDIOU (*PLASMOPARA VITICOLA*)

- **Modélisation** (*Potentiel Système*)

- **Situation au 20 mai :**

La pression a augmenté cette semaine, elle est forte sur la majorité des secteurs et moyenne à Saint Sardos. **Des contaminations épidémiques** ont pu avoir lieu la semaine passée pour chaque précipitation supérieure à 3mm. Elles sont modélisées d'intensité faible ou forte de manière localisée à Saint Sardos, et moyenne à forte sur les autres secteurs. Les contaminations de fin avril/début mai sont en cours d'extériorisation selon le modèle.

- **Simulation du 21 au 27 mai :**

Le niveau de pression restera moyen à Saint Sardos et fort sur les autres secteurs à J+7. **3mm seront toujours suffisants pour entraîner des contaminations épidémiques** d'après le modèle. Les

extériorisations des contaminations des 6 et 7 mai sont modélisées en fin de semaine, précédant de peu les extériorisations des contaminations de la semaine passée. Le temps d'incubation modélisé continue de diminuer, il est d'environ 15 jours.



Rot gris – Crédit Photo M. BARON

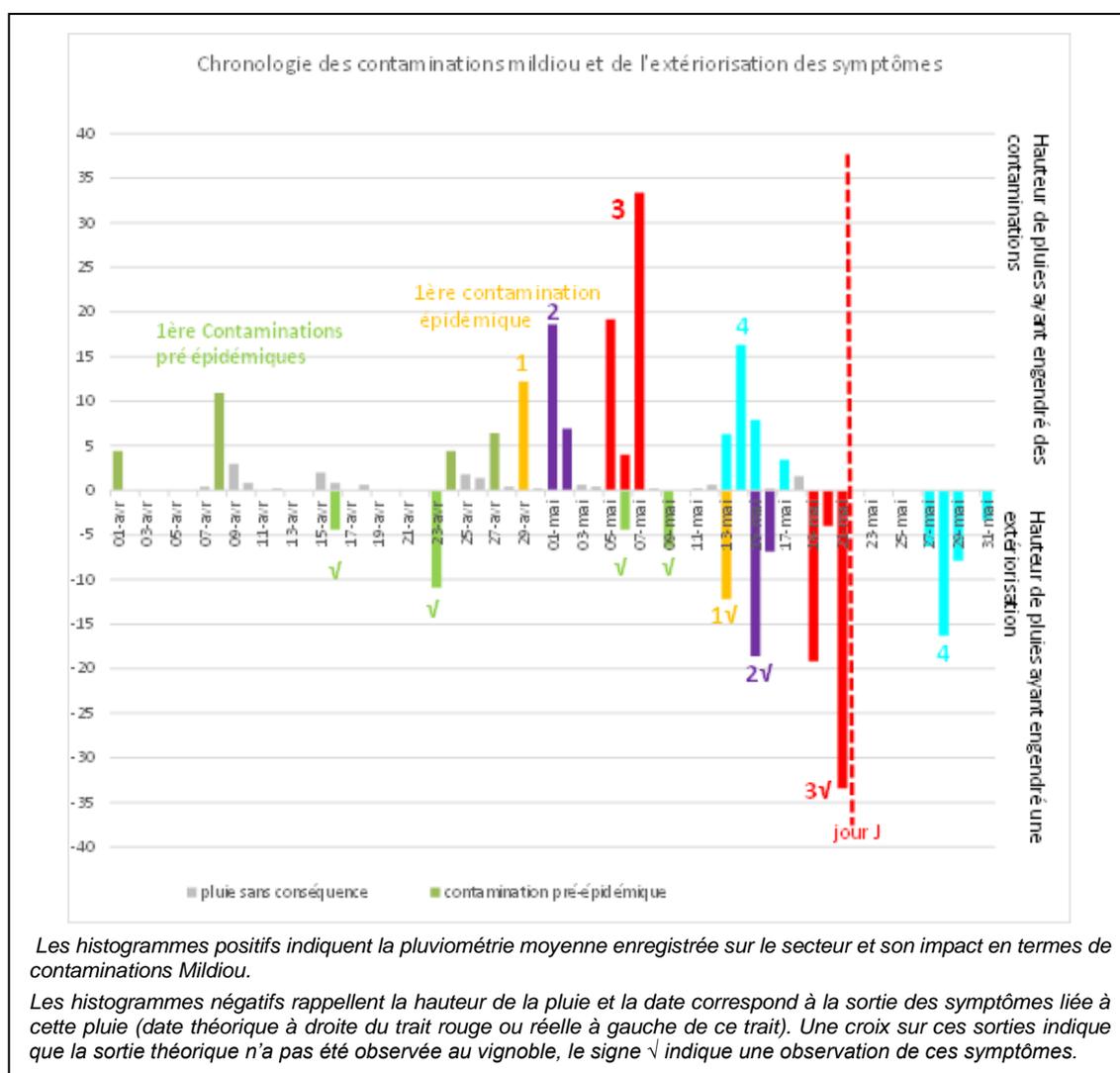
• Situation au vignoble

Des nouvelles taches sporulées sur feuilles et sur grappes ont été décelées dans le Tarn et Garonne. La contamination date probablement d'une pluie de la fin-avril à début mai. Les symptômes se développent, mais restent modérés.

Évaluation du risque : Des contaminations épidémiques ont pu avoir lieu durant cette longue séquence de pluie. Les symptômes pourraient apparaître d'ici la fin de la semaine, voire début juin. La météo annoncée reste très favorable au mildiou. Soyez vigilants.

Consultez la note résistance mildiou

<https://www.r4p-inra.fr/wp-content/uploads/2018/04/FicheR%C3%A9sistancePLASVI-R4P.pdf>



VERS DE LA GRAPPE (LOBESIA BOTRANA)

- **Modélisation**

Selon le modèle, nous serions au stade L3, le troisième des cinq stades larvaires.

- **Situation au vignoble**

Quelques rares captures sur Nohic et Pompignan.

Évaluation du risque : Il n'y a pas d'intervention à prévoir sur la 1^{ère} génération. C'est le niveau de dégâts en G1 qui permettra d'évaluer la pression et d'envisager une gestion ciblée sur la 2^{ème} génération.



Papillon d'Eudémis – Crédit photo R. COUTIN (OPIE)

OÏDIUM (ERYSIPHE NECATOR)

- **Éléments de biologie**

La période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade BBCH 57). La période de la floraison est particulièrement sensible. La durée d'incubation de l'oïdium est longue puisque les symptômes apparaissent 3 semaines à 1 mois après la contamination.

- **Situation au vignoble**

Pas de symptômes à ce jour.

Évaluation du risque : Le risque est en cours sur l'ensemble des parcelles. Il faut rester vigilant depuis le stade bouton floraux séparés, jusqu'à la fermeture de la grappe.

Portez une **attention particulière** sur les **cépages sensibles** et dans les **zones à historique oïdium**.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Oïdium sur feuille – Crédit photo Euphytia

BOTRYTIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

• Élément de Biologie

Les sclérotés, portés par les feuilles tombées au sol ou les sarments atteints, sont les organes de conservation du champignon. Elles sont formées par une agrégation mycélienne. Le mycélium peut lui aussi subsister l'hiver. Il se trouve alors sous l'écorce et agit en saprophyte. Au printemps, le mycélium et les sclérotés produisent des conidies. Ces organes sont disséminés par le vent et pénètrent dans les organes herbacés de façon directe ou par le biais de blessures. De saprophyte, le champignon passe à l'état de parasite. Il progresse à travers les organes en provoquant leur nécrose.

• Situation au vignoble

De nouvelles taches sur feuilles sont visibles en diverses zones du vignoble. Des grappes sont également touchées sur les parties nécrosées suite aux dégâts de gel.

Évaluation du risque : Pas de risque majeur pour le moment. Il faudra rester vigilant si la météo nous apporte un temps durablement humide.

Mesures prophylactiques : L'aération des rameaux permet d'améliorer le microclimat au niveau des du feuillage et des grappes et de limiter le développement du Botrytis.



Botrytis sur inflorescence – crédit photo Manon BARON

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Principe d'observations

Un dispositif de suivi des éclosions des œufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

• Éléments de biologie

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

• Situation au vignoble

Premières larves observées dans la région à partir du 13 mai.

Évaluation du risque : Les dates d'interventions seront fixées par la DRAAF, probablement vers la mi-juin.



Larve (L1) de Scaphoideus titanus -Crédit photo www1.pms-lj.si - Database of Invertebrate Pictures

DIVERS

- **Chlorose Diverses**

Des symptômes de chlorose ferrique sont déjà observables. Il semble que ce soit des chloroses induites par l'asphyxie racinaire.

D'autres sortes de jaunissements sont imputables au même phénomène.



Jaunissement – Photo syndicat du Chasselas



Chlorose ferrique – Crédit photo Manon BARON



Symptômes de carence en Magnésium sur feuille – Crédit photo IFV (à gauche) et Syngenta (à droite)

- **Escargots**

Présence d'escargots sur les souches.



Escargot qui mange des feuilles-Crédit photo
C. CAILLAU-CA 82

INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent **donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne.** Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.

Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Prochain BSV, le 22 mai 2024

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, Vinovale Cave de Fronton, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.